

Commune de Tressange

Département de la Moselle / Arrondissement de Thionville-Ouest



Nb des conseillers élus : 19

Conseillers en fonction : 19

Conseillers présents : 15

COMpte RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Séance Ordinaire du 3 décembre 2025 – 18 h 30

La séance a été ouverte sous la présidence de Denis SCHITZ,

Membres présents : Sylvie BECQUER, Albert BROSSARD, Pascal FOUQUET, Anthony SARTORI, adjoints, Claire DANDA, Michel D'AMORE, Aurélie GUILHEM, Sylvain JACQUE, Sarah MALINOWSKY, Laurent SACCHET, Rémi SCHAEDEGEN, Virginie TOTH, Pierre WAGNER, Jean-Paul WEBER, conseillers municipaux

Membres absents excusés : Sophie GRZELAK, adjointe, Joëlle FRIEDRICH, Sandrine HELES, Philippe MOURAUX, conseillers municipaux

Procuration : /

Convocation du 29/11/2025 – Affichée le 29/11/2025

Le Maire constate que le quorum est atteint, il déclare la séance ouverte.

ORDRE DU JOUR

1. Attribution de subvention,
2. Ventes diverses articles Périscolaire,
3. Affiliation au Centre de Remboursement du Chèque Emploi Service,
4. Personnel Communal – Mesures diverses,
5. Fixation des loyers et charges 2026, (logements communaux et ANGDM),
6. Tarif des locations 2026 (salle des fêtes),
7. Contrats d'entretien chaudières et chaufferie – Espaces verts – Déneigement – Année 2026,
8. Location ancien dispensaire Bure
9. Opérations immobilières
10. Ouverture à toutes propositions.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 25/09/2025

1. ATTRIBUTION DE SUBVENTION

Le Conseil Municipal décide d'attribuer la subvention suivante :

- 250 € à l'Association des Anciens Mineurs de l'ARBED d'AUDUN LE TICHE et environ au titre du remboursement des frais engagés pour la fête de Ste Barbe.

2. VENTES DIVERSES ARTICLES PERISCOLAIRE

Le Conseil Municipal décide de fixer au prix coutant, le prix des articles (tee-shirt, casquette, habillement et articles divers) qui seront vendus par le Périscolaire aux parents qui désirent en acheter.

3. AFFILIATION AU CENTRE DE REMBOURSEMENT DU CHEQUE EMPLOI SERVICE CR-CESU

Le Conseil Municipal accepte et autorise le Maire à affilier la Commune au centre de remboursement du chèque emploi service CR-CESU. Ce service permettra le paiement des factures périscolaire.

4. PERSONNEL COMMUNAL – MESURES DIVERSES

Le Conseil Municipal accepte plusieurs mesures relatives à des mouvements divers de création et suppression de poste dans le personnel communal.

5. FIXATION DES LOYERS ET CHARGES 2026 (LOGEMENTS COMMUNAUX ET ANGDM)

Le Conseil Municipal décide d'appliquer une hausse de 0,87 % (indice INSEE 3^{ème} trimestre 2025) sur les loyers des logements et bâtiments communaux pour l'année 2026 et fixe le montant du coût des charges à facturer aux occupants des logements communaux dont celles-ci ne sont pas comprises dans le loyer mensuel.

Logements ANGDM : le Conseil Municipal fixe le montant de l'entretien de chaudières, pour l'année 2026.

6. TARIF DES LOCATIONS 2026 (SALLE DES FETES)

Le Conseil Municipal décide de ne pas répercuter de hausse sur les tarifs de location de la Salle des Fêtes pour l'année 2026.

<i>UTILISATION</i>	<i>Location ETE 01/05 au 30/09</i>	<i>Location HIVER 01/10 au 30/04</i>
<i>Vin d'honneur (Hall)</i>	254 €	318 €
<i>Vin d'honneur (Grande Salle)</i>	424 €	530 €
<i>Repas familial (Grande Salle)</i>	636€	795€
<i>Repas familial (Petite Salle + Hall)</i>	392 €	478 €
<i>Evènements particuliers (obsèques)</i>	106 €	
<i>Manifest. Culturelles (Assoc. Locales)</i>	265 € 530 € la deuxième	

7. CONTRATS D'ENTRETIEN CHAUDIERES ET CHAUFFERIE – ESPACES VERTS – DENEIGEMENT – ANNEE 2026

Le Conseil Municipal décide de renouveler les différents contrats d'entretien des espaces, bâtiments et équipements communaux et éclairage public, au titre de l'année 2026.

- | | |
|-------------------------------------------|------------------------------|
| * Aménagement – Entretien – Espaces verts | : Créapaysage à ESCHERANGE |
| * Déneigement – Salage | : Créapaysage à ESCHERANGE |
| * Chaudières et Chauffe-eau | : CSV à UCKANGE |
| * Eclairage Public | : ELRES RESEAU à HAUCONCOURT |

8. LOCATION ANCIEN DISPENSAIRE BURE

Le Conseil Municipal décide de louer, à compter du 1^{er} janvier 2026, le local de l'ancien dispensaire sis 2 rue Claude KOGAN à BURE à M. Garry LANGINIER, Ostéopathe.

9. OPERATIONS IMMOBILIERES

- Anciens bâtiments de l'école primaire de BURE, et logements instituteurs :

Pour rappel une réunion d'information a eu lieu le 21 octobre 2025 en présence des Conseillers Municipaux, du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Moselle (CAUE), représenté par Mme AUCLAIR, Architecte, un projet d'aménagement a été présenté par les dirigeants du Crédit Mutuel Aménagement Foncier. Cette proposition a fait l'objet de quelques remarques d'aménagement de la part des conseillers et de recommandations formulées par l'architecte de la CAUE qui ont été prises en compte par l'aménageur ;

Après échanges entre le Maire et les Conseillers Municipaux et après avoir examiné avec la plus grande attention la proposition, le Conseil Municipal prend acte de la candidature de l'offre du Crédit Mutuel Aménagement Foncier.

- Ancienne propriété GAUCHEY

Les dispositions du PLU ne permettant pas de retenir un plan global d'aménagement, le Conseil Municipal décide, pour la partie classée en U, de poursuivre les négociations avec le promoteur dont les propositions paraissent les plus avantageuses pour la Commune.

10. AUTRES POINTS EVOQUES AU COURS DE LA SEANCE

- Une balade thermique est prévue courant février-mars 2026. Les administrés seront invités à s'inscrire en mairie (30 personnes maximum). A l'issue des relevés, une réunion d'information sera organisée pour informer les propriétaires concernés sur les aides éventuelles qu'ils pourraient prétendre.
- Distribution par la Communauté d'Agglomération « Portes de France Thionville », de poubelles et bio-sceaux pour les déchets ménagers. Des sachets seront disponibles en Mairie. La collecte commencera le jeudi 8 janvier 2026.
- Rapports Communauté d'Agglomération Portes de France Thionville : La reconversion des friches industrielles et la situation comptable et financière – consultable en Mairie,
- Rapport Annuel d'activités sur le prix et la qualité des services publics de l'eau portable et de l'assainissement « Exercice 2024 » du Syndicat des Eau et Assainissement de Fontoy (SEAFF) : consultable en Mairie.
- Mardi 9 décembre : distribution des colis des veuves,
- Mercredi 10 décembre : spectacle de Noël à la salle des fêtes de BURE, avec présence du Père Noël et distribution de peluches ou jouets ou sachets de bonbons en fonction de l'âge des enfants.
- Collecte des sapins : La collecte à domicile étant supprimée par le Communauté d'Agglomération « Portes de France-Thionville ». Points de collectes maintenus pour la Commune : cours de la mairie et parking de la salle des fêtes de BURE : du 05/01/2026 au 25/01/2026, par apport volontaire.
- Fusion des 2 Communautés d'Agglomérations : « Portes de France Thionville » et « Val de Fensch » au 1^{er}janvier 2026. La commune conserve 2 délégués pour siéger dans la nouvelle structure.
- Présence d'un nouveau commerce ambulant de vente de poulets, le samedi de 8h à 13h, place de la Mairie.

Séance levée à 20h00



TRESSANGE, le 12 décembre 2025
Le Maire,

Denis SCHITZ